

10 MAI 2023

Compte-rendu du groupe de travail

Socio- conomique

L' quipe du d bat a r uni le 10 mai en fin d'apr s-midi les repr sentants des quatre principales autorit s organisatrices de production d'eau potable d' le-de-France, ainsi qu'une quarantaine de chercheurs et de repr sentants d'institutions et associations, afin de produire une r flexion sur les enjeux socio- conomiques soulev s par le projet du SEDIF.

Conclusions des pr sentations des autorit s organisatrices de l'eau en Ile-de-France

L'atelier s'est ouvert par une pr sentation des modes de production d'eau potable. Les autorit s organisatrices d' le-de-France pr sentes (SEDIF, Eau de Paris, SENEQ, et Aquavesc) ont pu ainsi exposer leurs objectifs et moyens de traiter l'eau potable,   la suite d'un mot d'introduction de l' quipe du d bat.

Pr sentation du SEDIF

- Le SEDIF dessert 4 million d'usagers sur 133 communes et 7 d partements. Avec 537 400 abonn s, l'essentiel de leurs usagers ne sont pas abonn s directement mais via leur habitat collectif (75% des usagers en habitat collectif). Le service est organis  en d l gation de service public (DSP) et le d l gataire est actuellement V olia Eau  le-de-France. La gestion du service pour la relation usager du SEDIF s'effectue avec un suivi mensuel de 23 indicateurs de pilotage ainsi que 15 indicateurs de performance, couvrant toutes les interventions du SEDIF donnant suite aux appels et emails des usagers.
- Un programme de solidarit  du SEDIF pour les publics fragiles est mis en place (25% des usagers du SEDIF r sident en HLM) et reverse 2,5 millions d'euros chaque ann e, soit 1% des ventes d'eau,   ces publics fragiles en trois volets : pr vention (action de sensibilisation avec les bailleurs sociaux), assistance (actions en copropri t  priv e d grad e), aide d'urgence (remises sur charges d'eau pour les non abonn s directement et remises sur facturation pour les abonn s). Depuis de le d but du programme, 10 millions d'euros ont  t  affect s aux familles les plus en difficult .
- Le barom tre de satisfaction a  t  pr sent  : 90% des usagers du SEDIF sont plut t satisfaits du service de l'eau, notant toutefois un effritement sur la

d bat public organis  par

perception du service, notamment sur la question « l'eau du robinet est-elle bonne pour la santé et est-ce qu'elle peut être bue tous les jours ? ». Parmi les motifs d'insatisfaction du service pour les usagers, le SEDIF note notamment le calcaire en tête, le prix, et le goût de l'eau avec le chlore.

- 97% des ressources en eau du SEDIF sont d'origine superficielle sur 3 usines traitant les eaux de surfaces et 4 usines d'eaux souterraines, toutes interconnectées entre elles. 420 000 analyses par an sur 65 paramètres sont effectuées pour assurer la qualité de l'eau du robinet. Ces ressources superficielles sont dépendantes de bassins versants de très grandes tailles et vulnérables aux pollutions, dans un contexte de changement climatique où crues, inondations et canicules vont se reproduire de plus en plus.
- Sur les ressources non-superficielles (3% de l'eau du SEDIF), un plan d'action de protection de la ressource, le plan d'action de la zone de la fosse de Melun et de la basse vallée de l'Yerres, a été mis en place, avec notamment une protection des forages classés Grenelle depuis 2013 pour réduire la pollution liée aux nitrates et fertilisants. Les résultats sont très limités pour l'instant d'après le SEDIF et des paiements pour services environnementaux vont être mis en place sur ce territoire (contrat de territoire Terre et Eau 2025)
- Sur les ressources superficielles, une surveillance est mise en place sur le périmètre de protection rapprochée (7 kilomètres en amont des prises d'eau) et consiste principalement à déclencher des plans de continuité et de secours en cas de crise de pollution et de dresser un inventaire des pollutions. Le SEDIF indique que ce périmètre d'action est restreint au regard de la taille des bassins versants dont le SEDIF est dépendant, environ 12% du territoire national)
- L'interconnexion est très importante en Île-de-France car tous les réseaux d'eau sont interconnectés via des conventions bilatérales d'eau de secours. Les autorités se secourent donc mutuellement en cas de réalisation de risques (pollutions ou autres).

Présentation d'Eau de Paris

- Eau de Paris est organisée en régie 100% publique depuis 2010 et siège dans le conseil d'administration des représentants des salariés, des consommateurs et des associations environnementales. Les recettes de la facture d'eau sont intégralement réinvesties dans le service (il n'y a pas de rémunération d'actionnaires) et l'une des priorités est l'accès social à l'eau, avec un prix très bas sur l'échelle métropolitaine. Depuis le passage en régie en 2010, le prix de l'eau s'est stabilisé grâce aux efforts de productivité et des choix de gestion.

débat public organisé par

- Les ressources en eau d'Eau de Paris proviennent à 50% d'eaux de surface et 50% d'eaux souterraines. Eau de Paris a indiqué avoir 100% de conformité de l'eau depuis 5 ans, un rendement de réseau en distribution à 91,2% (maîtrise du réseau et des fuites), et un taux de satisfaction proche du SEDIF avec 91% des usagers satisfaits.
- Eau de Paris a indiqué avoir une approche différente des choix technologiques avec un objectif de sobriété industrielle validé par le conseil d'administration. L'objectif est de produire une eau naturelle et équilibrée, avec un choix de ne pas enlever le calcaire tout en gardant une dureté moyenne acceptable. Par ailleurs un juste niveau d'investissement par rapport aux normes est recherché, avec le but de faire une eau conforme, potable, mais ne pas aller au-delà du nécessaire. La présence d'un laboratoire d'Eau de Paris de référence et d'une ingénierie interne permet la pleine maîtrise des choix publics et choix d'investissements.
- De nombreuses actions sont menées par Eau de Paris notamment en termes d'approvisionnement en énergies renouvelables, de biodiversité, et d'alimentations biologique, avec notamment un régime d'aide agricole validé par la Commission européenne pour inciter les agriculteurs à passer en agriculture biologique et agroforesterie sur les territoires des aires de captage des eaux souterraines (47 millions d'euros sur une dizaine d'années financés à 80 par l'Agence de l'Eau). Actuellement, une centaine d'agriculteurs sont engagés, ce qui représente 16,000 hectares (sur un objectif de 20,000 hectares - « PSE d'Eau de Paris »). A terme l'objectif est d'atteindre 40,000 hectares des 240,000 hectares d'aires de captage des eaux souterraines
- Eau de Paris investi 475 millions d'euros sur les 6 années de la mandature municipale actuelle, soit 80 millions d'euros par an. En termes de coûts de production, c'est entre 60 euros en moyenne (entre 40 et 80 euros) pour 1000 m³ d'eau potable produite (comprenant le coût de traitement, le coût énergétique et le coût de traitement des boues). En termes de sobriété énergétique, en moyenne 401 kWh (entre 280 et 500 kWh) sont nécessaires pour produire 1000 m³ d'eau.
- Eau de Paris a 14 interconnexions de premier niveau avec le SEDIF, SENEQ et Aquavesc.

Présentation de SENEQ

- Avec 34 millions de mètres cubes d'eau potable produite chaque année, SENEQ est le second syndicat producteur et distributeur d'eau potable de France. Créé en 1933, il rassemble 10 communes du nord des Hauts-de-Seine avec 1 million de personnes vivant ou travaillant sur le territoire. Le syndicat fonctionne en délégation de service public (DSP), le délégataire actuel étant

débat public organisé par

Suez Eau France sous contrat pour 12 ans (2015-2027). Depuis 2014, le syndicat s'est doté d'une administration accompagnant les élus dans le contrôle des aspects financiers, techniques et juridiques de la DSP.

- Les ressources en eau de SENE0 proviennent d'une usine sur le Mont Valérien pompant dans les eaux superficielles de la Seine. La technologie de traitement est en deux tranches. Dans la première (filère classique) il y a pré-ozonation, décantation, filtration sur sable, post-ozonation, filtration sur charbon actif en grain et désinfection aux ultraviolets. Dans la deuxième (filère adoucissement), il y a adoucissement avec pré-ozonation, décarbonatation, décantation, filtration sable, post-ozonation.
- L'eau est 100% conforme depuis de nombreuses années, mais SENE0 ne produit pas l'intégralité de l'eau qu'elle distribue, avec des achats notamment auprès de Suez et du SEDIF ce qui soulève la question de l'interconnexion. SENE0 dispose de 18 interconnexions avec Aquavesc, Eau de Paris et le SEDIF. SENE0 peut ainsi traiter les la plupart des polluants classiques tout en évitant les pollutions passagères, et mène une surveillance systématique de détection des nouvelles pollutions (suivi des polluants émergents depuis 2015)
- En 2018, afin de répondre aux demandes des usagers en termes de réduction de calcaire, SENE0 a fait le choix de la décarbonatation à la soude en décanteur visant une dureté de 15 degrés français, à plus ou moins 2 degrés (cela coûtait, en 2022, 7 centimes d'euros par m³ d'eau potable). Cela permet de réduire la dureté de l'eau, d'accroître la durée de vie et de limiter la consommation électrique des appareils électro-ménagers et d'améliorer le goût de l'eau.
- Concernant le chlore, SENE0 suit un process similaire à d'autres opérateurs avec une chloration (après ozonation et UV) avant stockage, avec injection d'eau de javel pour assurer un résiduel de chlore en tout point du réseau tout en limitant au maximum le chlore en sortie d'usine.
- Le coût de production actuel est de 41 centimes d'euros par m³ d'eau potable et le prix pour l'utilisateur est à 2,32 euros le mètre cube en 2023 pour la facture de référence de 120 mètres cubes. La consommation électrique est de 0,58 kWh par mètre cube d'eau distribué
- Concernant la protection de la ressource, SENE0 a un rendement de 92,03 % et s'est rapproché d'Aquavesc afin d'étudier ensemble l'opportunité de racheter des usines du domaine privé de Suez dans l'ouest parisien, afin de mieux maîtriser le modèle économique, les choix techniques et l'approvisionnement et servir un objectif de protection de la ressource en eau via la lutte contre les polluants, favoriser la biodiversité et le développement de filières alimentaires haute qualité environnement.

Présentation d'Aquavesc

- Aquavesc est un établissement territorial gérant la production, le traitement et la distribution de 32 communes de l'ensemble du périmètre de la plaine de Versailles (comprenant notamment la communauté d'agglomérations de Versailles, la communauté d'agglomérations de Saint-Quentin-en-Yvelines et puis 5 communes des Hauts-de-Seine). Il s'agit d'une délégation de service public (DSP) confiée à l'heure actuelle à Suez et arrivant à échéance fin 2026.
- La ressource en eau d'Aquavesc provient à 100% de la nappe alluviale de la Seine, donc c'est l'inverse du SEDIF. 11 forages permettent d'assurer l'approvisionnement de l'usine de Port Marly, c'est-à-dire 80% des besoins des 25 millions mètres cubes nécessités par le syndicat. 10 à 20% de l'eau provient d'achats au groupe Suez. Le traitement de l'eau à l'usine de Louveciennes suit un process moderne de traitement du calcaire et des pesticides avec un charbon actif en grain qui délivre une eau 100% conforme avec une capacité de production qui varie selon les saisons de 60,000 à 70,000 mètres cubes par jour (jusqu'à 105,000 mètres cubes, limite due à l'unité de décarbonation)
- Le rendement du réseau est de 92%. Le réseau est très grand, de 1400 kilomètres, semblable à ceux de province, avec un investissement de 15 millions (voir 30 millions sur les 3 dernières années) sur le renouvellement des canalisations. Le rendement du réseau
- Aquavesc a une grande capacité de stockage de 7 jours des eaux brutes, permettant d'alimenter Versailles, et sur l'ensemble du réseau la capacité est de 90,000 mètres cubes de stockage d'eau ce qui permet de faire face à des cas de désordre majeur sur l'approvisionnement et de notamment venir en soutien via l'interconnexion au SEDIF, à SENEQ et à Eau de Paris.
- Les demandes des usagers se concentrent notamment sur le goût et les odeurs de chlore et la dureté de l'eau, au-delà des règles sanitaires. Concernant le calcaire, Aquavesc a fait le choix de la décarbonation en 2017 (suivant le même procédé que SENEQ) pour 100% de l'eau produite et ses clients en sont très satisfaits. Concernant le chlore, une étude pilote a été lancée avec l'ARS pour étudier la possibilité d'une eau sans chlore sur le réseau, à voir si cela est possible toutefois étant donnée la longueur du réseau de 1400 kilomètres.
- Les coûts énergétiques (consommation énergétique de 16 GW), contrairement aux autres opérateurs, concernent essentiellement le pompage de l'eau de Seine et la remontée de 150 mètres afin de la distribuer à Versailles.

- Le prix pour l'utilisateur dépend d'une facturation en-deçà de 120 mètres cubes par an (1,33 euros par mètre cube) et au-delà de 120 mètres cubes (prix supérieur à 1,33 euros) par an. 80% de la facturation correspond au prix de 1,33 euros et le prix n'a pas augmenté depuis 10 ans.

Conclusions de l'échange entre autorités organisatrices de l'eau en Ile-de-France et participants de l'atelier (Questions-Réponses)

Une séance de questions-réponses a eu lieu à la suite des présentations. Les questions sont détaillées ci-dessous. En réponse, de nombreux éléments ont été apportés par les autorités organisatrices et la CNDP, dont voici une synthèse (voir puces sous chaque question pour avoir les réponses) :

- 1. Question à la CNDP : Est-ce que la CNDP peut produire un tableau comparatif des différents paramètres jugés importants par les différents opérateurs ?**

En sus de cette question, des commentaires ont été faits sur les objectifs et le contenu qu'un tel tableau devrait avoir : l'objectif du tableau serait de questionner et d'informer sur les choix du SEDIF (et non pas faire une simple comparaison des autorités), d'identifier les potentielles de collaboration sur les actions de prévention pour la ressource, en détaillant ses résultats effectifs et distinguant bien entre actions sur les eaux souterraines et celles de surface (car sur ces dernières, les autorités ne semblent pas faire grand-chose).

Les réponses ont été les suivantes :

- CNDP : La Commission propose de faire un tableau comparatif si les autorités n'y voient pas d'objection, et chaque autorité est libre de le remplir ou pas. Le tableau pourrait être élaboré avec certains des participants de l'atelier souhaitant y contribuer
- SEDIF : Il faut contextualiser les chiffres, le SEDIF produit 250-260 millions de mètres cubes par an, or les chiffres donnés sur les actions de prévention ne concernent que les 3% des ressources du SEDIF donc 20,000 mètres cubes par jour. Donc si l'investissement pour la prévention était rapporté à des surfaces comparables aux autres autorités, l'investissement serait aussi de plusieurs dizaines de millions d'euros.
- Aquavesc : Sur la comparaison des performances et des unités entre acteurs, il faut comparer ce qui est comparable. Par exemple, sur la question de la consommation électrique, chaque autorité n'a pas les mêmes besoins

débat public organisé par

en termes de pompage et traitement. Ceux qui ont davantage le besoin de pomper (comme Aquavesc) dépensent plus.

2. Question au SEDIF : Quelle sera le montant prévisionnel de l'amortissement de caducité permettant à Véolia de déduire son impôt sur les sociétés ?

- SEDIF : Ce n'est pas un amortissement de caducité. Le système mis en place est une soultte, c'est-à-dire que le SEDIF ne va pas amortir la totalité de l'investissement pendant la durée du contrat, l'opérateur va l'amortir uniquement pendant la durée entre laquelle l'usine est mise en service et la fin du contrat et le SEDIF remboursera à l'opérateur la valeur résiduelle qui n'est pas encore amortie par l'opérateur à la fin du contrat.

3. Question aux autorités organisatrices (autres que le SEDIF) : Quelles sont les actions et nouveaux investissements pour améliorer la qualité de l'eau, les performances, et l'économie de la ressource ?

- SEDIF : La prévention est évidente sur les eaux de nappes mais celles-ci ne représentant que 3% des ressources du SEDIF. Le SEDIF a défini il y a de cela 10 ans des périmètres ou zones à « contraintes environnementales » pour définir des politiques de prévention, mais le SEDIF n'a pas de périmètre de protection éloigné. Ce travail sera relancé cette année. Le SEDIF invite Eau de Paris à partager les résultats de sa technologie de traitement à Orly étant donné qu'elle est à 1km de l'usine de Choisy-Le-Roi et puise également dans la Seine.
- Eau de Paris : Le premier traitement c'est la prévention. Deuxièmement, une nouvelle filière est mise en place sur l'usine d'Orly afin d'augmenter la qualité du traitement produite, et un nouveau décanteur dans l'usine de Joinville. Enfin, Eau de Paris est dans une phase d'étude et de réflexion pour prendre une décision quant au traitement futur à choisir
- SENEQ : la priorité de SENEQ est d'agir sur les risques de pollution de l'eau liés aux traitements effectués par les agriculteurs et le monde agricole en général.
- Aquavesc : Aquavesc réalise en ce moment une étude avec le BRGM sur la qualité des eaux de nappes. En fonction des conclusions, peut-être de nouveaux traitements seront mis en place sur l'usine de Louveciennes

4. Est-ce que le tableau comparatif peut prendre en compte les coûts énergétiques (qui augmentent actuellement) et comment les opérateurs vont-ils y faire face

- SENEQ : le service est relativement peu consommateur d'énergie car le coût énergétique d'un service d'eau dépend essentiellement du pompage.
- Aquavesc : le service est consommateur en électricité, pour le moment le coût est à maîtriser par le délégataire.
- SEDIF : les coûts énergétiques sont assumés par le délégataire, cela fait partie des risques couverts par le contrat. Le surcoût énergétique du projet est compensé grâce à la décarbonatation et le gain énergétique chez les usagers.
- Eau de Paris : Les coûts énergétiques dépendent beaucoup du fournisseur d'énergie et le coût a été multiplié par 3 en 4 ans. Cela se reflète dans le prix de l'eau même quand la consommation énergétique est plutôt sobre. Cela se reflète ou pas dans le prix de l'eau en fonction des efforts que les autorités organisatrices sont prêtes à faire en termes de sobriété financière.

5. Concernant les rejets de concentrats dans les milieux naturels, y a-t-il des usines en aval des usines du SEDIF capables de reprendre l'eau de la Seine et les redépolluer une deuxième fois ?

- SEDIF : Le concentrat est la fraction d'eau qui ne passera pas par les membranes et qui, actuellement, est consommée par l'utilisateur. Les stations d'épuration ne sont pas équipées pour traiter ces micropolluants ils seront donc rejetés dans la Seine, et cela représente moins de 2% du débit d'étiage des fleuves. Le SEDIF n'ajoutera pas de produits qui ne seront pas retraités et qui se retrouveront dans le concentrat. Le milieu ne sera donc pas dégradé

6. Est-ce que les autorités organisatrices peuvent se prononcer sur les alternatives présentées dans le DMO et que le SEDIF ne juge pas pertinentes ?

- SEDIF : le tableau des alternatives n'est pas biaisé, c'est simplement que le SEDIF a jugé que le traitement membranaire est le plus performant au vu de ses objectifs

7. Au lieu de faire le projet maintenant, ne faudrait-il pas d'abord réaliser les études sur la question de la prévention et de son potentiel pour réduire la pollution avant de faire choix de technologies coûteuses ?

En sus de cette question, des commentaires ont été faits, remarquant notamment que le point de la prévention n'a pas été très développé par les autorités organisatrices et que les contrats Terre et Eau développés par le SEDIF ne représentent qu'un investissement modeste (de l'ordre de 400 000 euros) comparé à ce que fait Eau de Paris et cela veut dire que l'aspect prévention n'est pas bien pris en compte par le SEDIF

- SEDIF : le SEDIF anticipe qu'il y aura prochainement un rabaissement des seuils sanitaires pour le métabolite de chlorothalonil (pour lequel des dépassements ont déjà été constatés) et pour les PFAS, actuellement réglementés à 100 nanogrammes par litre. Il est donc nécessaire d'appliquer le principe de précaution car leur toxicité est déjà connue. Il y a aussi une résistance du monde agricole aux actions de prévention, comme cela a été le cas dans le passé avec une opération du SEDIF lancée il y a 20 ans.

8. Est-ce que les produits de traitements additionnels nécessaire au fonctionnement des membranes sont pris en compte au niveau de l'Analyse de Cycle de Vie (ACV) et quel serait l'impact sur le projet d'une augmentation du prix de ces réactifs (et le surcoût énergétique liés à la fabrication de ces produits) ?

- Aquavesc : Une ACV doit prendre en compte les réactifs. Sur le traitement de l'eau, les réactifs représentent généralement 7 à 10% des coûts, ce qui se verra dans le tableau comparatif. Concernant le surcoût énergétique, en effet le méthanol utilisé pour éliminer les nitrates dans le cas de l'épuration des eaux usées a une ACV astronomique mais il est utilisé. Tous les produits sont analysés au prisme de l'ACV et font l'objet d'une réflexion pour leur élimination si cela est judicieux. Un exemple d'objectif à se fixer est l'élimination des produits avec une ACV importante, et prioriser une consommation énergétique basé sur le solaire

9. Peut-il y avoir un travail sur la prévention pour les eaux de surfaces, en se basant sur le rôle des stations dépurations, la cartographie des sources émettrices de PFAS, et l'identification des agriculteurs utilisant pesticides et métabolites à l'aide du fichier qu'ils renseignent lors de l'achat de ces produits ?

- SEDIF : la prévention sur les ressources superficielles nécessite une collaboration avec tous les acteurs, et les résultats sur le milieu peuvent prendre 10, 20, voire 30 ans.
- Eau de Paris : Sur la prévention sur les eaux de surfaces, Eau de Paris protège l'ensemble du bassin versant de la Seine, et cela donne des résultats même s'il s'agit de 16000 hectares et pas 12% du territoire national. Il faut que chacun se mette à faire ses actions pour tous bénéficier des résultats - cela

améliorera d'ailleurs la santé des aquifères et des agriculteurs. L'argument juridique, de compétence, n'est pas recevable : il est possible de commencer de petites actions et avoir un gros impact.

10. Envisagez-vous de poursuivre les travaux d'interconnexions sachant que les eaux seraient de qualité différente une fois le projet du SEDIF mis en place ?

- SEDIF : L'eau produite sera conforme à toute les réglementations et pourra être transférée à un autre distributeur, et inversement, un autre distributeur pourra fournir de l'eau au SEDIF si besoin (et c'est déjà le cas en interne avec l'échange de l'eau de Méry-sur-Oise avec d'autres eaux).

Conclusions de la table 1 « bénéfiques pour l'utilisateur »

Questions posées par le projet

- Avons-nous les moyens de nous offrir ce luxe et quelle augmentation du prix de l'eau suite à cet investissement ? (Question relative au coût pour le consommateur)
- Comment justifier ce projet (gourmand en énergie) alors qu'on somme le consommateur d'être plus sobre ? (Question relative à l'énergie)
- Combien coûtera le procédé non seulement en investissement mais aussi en exploitation ? (Question relative au coût d'exploitation)
- Quelles sont les garanties que le comportement du consommateur compensera les surcoûts du procédé ? (Question relative à l'éducation du consommateur)

Impacts négatifs et/ou positifs sur ce projet

- Positif : le projet permettrait d'obtenir une qualité supérieure de l'eau de robinet et de consommer moins d'eau en bouteille.
- Négatif : l'utilisation de faux arguments sur la satisfaction des consommateurs et notamment leur appétit pour de l'eau adoucie (moins de calcaire pour les équipements)
- Négatif : les risques d'effets rebonds - il faut davantage d'eau pour se rincer lorsque l'eau est moins calcaire, ce qui est contradictoire avec la sobriété de la consommation en eau

Mesures d'action différentes de celles proposées par le projet pour produire une eau potable de qualité (pour la santé, en goût et en confort) et assurer un prix de l'eau du robinet acceptable pour l'usager

- Étendre le périmètre de l'eau solidaire du SEDIF qui concerne les usagers en difficulté par rapport aux autres catégories socio-professionnelles.
- Modifier les pratiques agricoles (utilisation d'engrais, etc.) en amont
- Traiter à la source des micropolluants générés par les industriels
- Appliquer le principe légal pollueur-payeur

Conclusions de la table 2 « impacts sur le prix »

Questions posées par le projet

- Quels sont les risques de dérives sur le prix dans le temps (intérêts des emprunts, coûts de l'énergie, impacts du changement climatique, contraintes du Plan Eau, etc.) ?
- Est-ce que les dispositifs sociaux seront maintenus après la mise en place du projet par le SEDIF ?
- Est-ce que les dispositifs de prévention des pollutions seront maintenus après la mise en place du projet par le SEDIF ?

Impacts négatifs et/ou positifs sur ce projet

- Négatif : il existe un risque d'augmentation des prix de l'eau au-delà de ce que le projet prévoit
- Positif : Le prix de l'eau sera celui de la confiance dans la qualité de l'eau distribuée
- Positif : Le prix de l'eau sera dissuasif et permettra de réduire le gaspillage

Mesures d'action différentes de celles proposées par le projet pour produire une eau potable de qualité (pour la santé, en goût et en confort) et assurer un prix de l'eau du robinet acceptable pour l'usager

- Sensibiliser le public sur la qualité de l'eau

débat public organisé par

- Développer des mesures de protection de la ressource en amont

Conclusions de la table 3 « impacts sur le coût pour le producteur »

Questions posées par le projet

- Pourquoi, et sur quelles bases scientifiques, le choix politique du SEDIF s'orienté-t-il vers le traitement et pas vers la prévention de la ressource ?
- Privilégier le curatif au détriment du préventif est-il dans l'intérêt général ?
- La diversification de la ressource (recours accru aux eaux souterraines, par exemple) est-elle un enjeu pour le coût de production ?
- Quel pourrait être l'impact des objectifs de sobriété de consommation d'eau sur l'économie générale du projet (coût de production au mètre cube, prix pour l'utilisateur au mètre cube) ?
- Quelle dépendance le SEDIF va-t-il créer avec des fournisseurs de membranes ?

Impacts négatifs et/ou positifs sur ce projet

- Négatif : Si les consommations d'eau diminuent, il existe un risque que les coûts de production d'eau potable explosent
- Négatif : Le projet peut conduire à une augmentation du coût de production des distributeurs d'eau potable en aval (c'est-à-dire à un « permis de polluer » en amont conduisant à des rejets de concentrats en aval)
- Négatif : Le projet peut conduire à réduire les investissements pour les autres postes (prévention de la ressource, entretien des réseaux...)

Mesures d'action différentes de celles proposées par le projet pour produire une eau potable de qualité (pour la santé, en goût et en confort) et assurer un prix de l'eau du robinet acceptable pour l'utilisateur

- Abandonner le projet
- Choisir d'investir davantage dans la prévention et la protection de la ressource en eau
- Intégrer une gouvernance globale dans les bassins versants concernés pour améliorer l'état de l'eau

débat public organisé par

Conclusions de la table 4 « Consommation énergétique »

Questions posées par le projet

- Quel est l'intérêt du projet sachant qu'il a un coût énergétique certain à comparer à des gains/bénéfices qui eux sont à questionner ?
- Pourquoi y a-t-il un doublement de la consommation énergétique des usines de Choisy-Le-Roi et Neuilly-Sur-Marne, tandis que celle de Méry sur Oise est simplement rénovée ?
- Quel traitement pour les déchets (concentrats, réactifs...) et les membranes ?
- Qu'est-ce qui garantira le contrôle et la tenue du coût de l'eau potable pour l'utilisateur ?
- Quels sont les enjeux en termes de gouvernance politique de ce bien commun ?

Impacts négatifs et/ou positifs sur ce projet

- Positif : le projet permet de se réunir et de réfléchir collectivement et ça fait travailler la CNDP
- Négatif : Aujourd'hui il faut de la sobriété énergétique or le projet fait l'inverse
- Négatif : Le projet crée de la dépendance énergétique, du gaspillage énergétique et accroît la vulnérabilité
- Négatif : Il y a un manque de transparence et d'inclusion dans l'élaboration du projet
- Négatif : Il y a une inadéquation entre la qualité de l'eau produite et une partie des usagers (qui ne nécessite pas un tel niveau de qualité)

Mesures d'action différentes de celles proposées par le projet pour produire une eau potable de qualité (pour la santé, en goût et en confort) et assurer un prix de l'eau du robinet acceptable pour l'usager

- Développer un mix d'eau adapté aux usagers (recyclage/réutilisation des eaux pluviales pour certains usages, etc.)
- Réfléchir à une alternative à la délégation de service public qui augmente le prix pour l'usager
- Supprimer l'abonnement pour prendre en compte la consommation individuelle
- Réorienter les budgets du projet vers davantage de prévention

Conclusions de la table 5 « bénéfiques environnementaux »

Questions posées par le projet

- Le projet investit-il suffisamment et fait-il des propositions pour assurer la prévention des pollutions et la protection des écosystèmes en amont ?
- Dans quelle mesure le projet (et ses impacts sur les volumes d'eau prélevés) est aligné avec les exigences de sobriété hydrique et de réduction des prélèvements d'eau du Plan Eau du gouvernement (réduire les prélèvements de -10% d'ici 2030) et de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) ?
- Quelles sont les hypothèses de changement de comportement des consommateurs sous-tendant les bénéfiques environnementaux du projet ?
- Quelle base d'analyse a été utilisée pour évaluer l'impact des consommations énergétiques du projet et arriver à la conclusion que le bilan est positif (et quels sont les indicateurs de suivi) ?
- Pourquoi investir autant pour la potabilisation alors que l'eau de boisson ne représente que 13 à 14% de la consommation moyenne d'un foyer ?

Impacts négatifs et/ou positifs sur ce projet

- Négatif : Le rejet des concentrats et leur toxicité a un impact négatif sur les milieux naturels alors que la réglementation impose de ne pas dégrader la ressource
- Négatif : Le projet entraîne une augmentation significative des prélèvements en eau

débat public organisé par

- Négatif : L'augmentation de la consommation énergétique au niveau production n'est pas nécessairement compensés par les économies au niveau consommateurs (une étude indépendante notamment sur les gains d'énergies et la réduction de l'eau en bouteille est nécessaire)

Mesures d'action différentes de celles proposées par le projet pour produire une eau potable de qualité (pour la santé, en goût et en confort) et assurer un prix de l'eau du robinet acceptable pour l'utilisateur

- Investir dans la prévention et réduire les pollutions agricoles diffuses et industrielles à beaucoup plus grande échelle, en identifiant les industriels à la source des dégradations de l'environnement, en engageant avec eux des programmes de réduction des intrants, et en favorisant le passage à l'agriculture biologique.
- Une campagne de communication et d'incitations pour générer de réels changements de comportement au niveau des consommateurs (e.g. réduction des bouteilles plastiques, réduction de l'utilisations de détergents), en travaillant notamment avec les établissements scolaires et universitaires pour inclure la gestion de l'eau dans les programmes
- Évaluer d'autres solutions techniques « équivalentes » adoptées par d'autres autorités organisatrices

Conclusions de la table 6 « interconnexion des réseaux »

Questions posées par le projet

- Quelles sont les effets du mélange des eaux de qualités différentes dans les réseaux à la suite du projet ?
- Quelle sera la déstabilisation des biofilms suite au projet ?
- Quelle est la fragilisation des réseaux avec notamment le risque de fuite due à la qualité de l'eau différente ?
- Est-ce que la décarbonation pourrait produire des enjeux sanitaires (eau trop adoucie avec une composition en sels minéraux significativement réduite) ?
- Quelle sera la gestion du chlore sur le réseau global avec ce projet ?

Impacts négatifs et/ou positifs sur ce projet

- Négatif : Prix trop élevé ce qui peut conduire à des réticences de la part des consommateurs
- Négatif : Mélange d'eaux de qualités différentes dans le réseau d'eau potable
- Négatif : Le projet rendra les échanges et le secours entre les différents opérateurs difficile
- Négatif : Compte tenu de l'obligation imposée par le plan Vigipirate, l'objectif d'une eau sans chlore n'est pas atteignable

Mesures d'action différentes de celles proposées par le projet pour produire une eau potable de qualité (pour la santé, en goût et en confort) et assurer un prix de l'eau du robinet acceptable pour l'utilisateur

- L'abandon du projet car l'eau actuelle est conforme à la réglementation. Produire une eau de qualité (pour la santé, en goût et en confort) est réalisable et atteint par tous les opérateurs grâce à l'utilisation d'autres technologies.
- Il est proposé d'activer une collaboration et une coordination plus étroites entre les différents opérateurs, acheteurs et distributeurs (par exemple sur la stratégie de prévention en amont sur l'ensemble du territoire de l'île de France). Cette collaboration aboutirait à la mise en commun des bonnes pratiques.